



## Description de poste – Poste bénévole

# **Chef de mission** et **Chef de mission adjoint**



## **Jeux paralympiques d'été 2008** **Beijing, Chine**

### **1. Description générale**

Le chef de mission dirige à titre bénévole la délégation canadienne. À ce titre, il collabore directement avec le chef de mission adjoint et le gérant des équipes paralympiques afin de coordonner la participation du Canada aux Jeux paralympiques d'été 2008. En tant que chef de mission, il est chargé de superviser la planification générale; il doit s'assurer que les responsabilités et les tâches de tous les membres du personnel de l'équipe sont exécutées en plus de superviser les opérations et la logistique de l'équipe canadienne. Le chef de mission doit faire preuve d'un leadership proactif pour diriger les activités avant, pendant et après les Jeux. Il doit avoir démontré qu'il est capable d'agir avec diplomatie et selon un jugement équilibré en toutes circonstances et de pratiquer des activités de lobbying au besoin.

Les responsabilités du chef de mission débutent au moment de sa nomination (en mai 2006) et se poursuivent jusqu'à la finalisation de tous les aspects de la mission canadienne, ce qui signifie que le candidat devra participer à la réunion de synthèse finale et soumettre un rapport final (novembre 2008). Le chef de mission relève du comité de la mission des Jeux du CPC.

### **2. Compétences recommandées**

Les candidats potentiels doivent être des dirigeants expérimentés et respectés. Le candidat idéal devra posséder les compétences suivantes :

- Posséder une expérience ou avoir participé à des Jeux ou des événements d'envergure nationale ou internationale.
- Être capable de représenter l'équipe dans le cadre des discussions et des questions portant sur les procédures et les politiques.
- Accepter les responsabilités liées à son statut de dirigeant et faire preuve d'un comportement exemplaire.
- Posséder une expertise administrative et fiscale confirmée, des aptitudes en matière de logistique ainsi qu'une connaissance et une appréciation des pressions physiques et mentales exercées sur les compétiteurs accomplis.
- Établir et maintenir de bonnes relations avec les membres de la délégation et favoriser l'esprit de corps auprès de tous les membres de l'équipe canadienne.

Responsable de plusieurs disciplines, le chef de mission doit faire preuve de tact et de diplomatie et chercher à comprendre les points de vue et les besoins de chaque équipe ainsi que les demandes et les désirs de chaque membre afin de s'assurer que chaque personne a droit à un traitement équitable.

### **3. Responsabilités détaillées**

#### **A. Avant les Jeux**

- Participer à des cérémonies et des réunions à caractère officiel à titre de représentant de la délégation canadienne.
- De concert avec le gérant des équipes, travailler à l'élaboration du plan opérationnel de l'équipe canadienne en vue des Jeux.
- De concert avec le gérant des équipes, travailler à l'élaboration de l'état des frais engagés lors des Jeux.
- De concert avec le gérant des équipes, assurer un suivi des dépenses de l'équipe canadienne avant les Jeux.
- De concert avec le gérant des équipes, travailler à l'examen, à la révision et à l'élaboration des politiques, des exposés de fonctions et des procédures de l'équipe canadienne.
- Agir à titre de représentant de l'équipe canadienne au sein du comité de la mission des Jeux du CPC.
- Diriger la visite des sites par l'équipe canadienne, y compris le séminaire du chef de mission.
- Collaborer au recrutement et à la sélection du personnel de la délégation.
- Assister à toutes les réunions et tous les séminaires de la délégation à titre de président.
- Établir un contact avec des athlètes, des entraîneurs et des gérants d'équipes potentiels en assistant à des stages d'entraînement, des épreuves de sélection et des championnats à l'échelle nationale.
- Établir une relation de travail efficace avec l'ensemble du personnel de la délégation et collaborer avec les membres afin d'identifier et de répondre aux besoins et aux préoccupations de chacun.
- Exécuter d'autres tâches au besoin.

#### **B. Durant les Jeux**

- Diriger la délégation au site de l'événement.
- Représenter la délégation canadienne dans le cadre de cérémonies et de réunions officielles.
- S'assurer que tous les membres de l'équipe s'acquittent de leurs tâches.
- S'assurer que les directives du conseil d'administration du CPC sont respectées.
- Assurer un suivi des dépenses de l'équipe canadienne pendant les Jeux.
- Donner la possibilité de tenir des séances d'information quotidiennes.
- S'assurer que tous les membres du personnel sont bien informés.
- Superviser le comportement des membres de la délégation canadienne.
- Assurer la responsabilité des questions de nature disciplinaire auprès de l'équipe.
- Répondre de tous les membres de l'équipe et de leurs activités pendant la tenue des Jeux.
- Rester en contact constant avec les athlètes, les entraîneurs et les gérants d'équipe en assistant quotidiennement aux événements et aux séances d'entraînement.
- Assurer la liaison avec tous les membres du personnel de la délégation (y compris les gérants d'équipe et le personnel médical) pour identifier et résoudre les problèmes et répondre aux besoins de chacun.
- Être disponible en tout temps pour rencontrer les membres de l'équipe.
- Exécuter d'autres tâches au besoin pendant la tenue des Jeux.
- Une fois les Jeux terminés, tenir une réunion avec le personnel de la délégation et l'équipe avant le retour au pays.
- Rencontrer le coordonnateur responsable des visiteurs afin d'expliquer les droits des visiteurs et les règles auxquelles doivent se conformer les membres de l'équipe canadienne.
- Au besoin, le chef de mission possède l'autorité nécessaire pour agir dans des circonstances particulières ou dans toute situation qui n'est pas décrite précédemment.

## **C. Après les Jeux**

- Régler les questions disciplinaires découlant des Jeux.
- De concert avec le gérant des équipes, préparer un rapport final sur les activités avant, pendant et après les Jeux et formuler des recommandations destinées aux prochaines délégations.
- S'assurer que tous les membres du personnel soumettent leurs rapports finaux par écrit.
- Exécuter d'autres tâches au besoin.

En résumé, le chef de mission est le premier dirigeant de l'équipe canadienne et doit s'assurer que toutes les responsabilités et tâches sont exécutées comme le prescrit le mandat de la délégation.

### **Responsabilités du chef de mission adjoint**

En raison de la taille estimée de la délégation canadienne, le CPC compte également désigner un chef de mission adjoint en vue des Jeux paralympiques d'été 2008, à Beijing. Celui-ci participera à l'exécution des tâches décrites précédemment.

Le chef de mission et le chef de mission adjoint formeront l'équipe de bénévoles chargée de diriger la délégation canadienne lors des Jeux paralympiques d'été 2008. Les responsabilités du chef de mission adjoint comprennent la préparation en vue des Jeux ainsi que l'évaluation de synthèse et les rapports finaux une fois les Jeux terminés, en plus des tâches à temps plein exécutées pendant la tenue des événements.

Les tâches et les responsabilités spécifiques seront déterminées après la sélection en collaboration avec le chef de mission (consulter la description du poste de chef de mission pour obtenir un aperçu général des responsabilités de l'équipe de direction).

*Nota : Les postes de chef de mission et de chef de mission adjoint sont ouverts aux hommes et aux femmes.*

(also available in English)